

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 25 juin 2015

Président : M. MILLOT

Secrétaire de séance : Mme BORSATO

Convocation envoyée le 18 juin 2015

Publié le 26 juin 2015

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 62

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 12

SCRUTIN : POUR : 74

ABSTENTION : 0

- CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

Membres présents :

M. Alain MILLOT	M. Jean-Claude GIRARD	Mme Claudine DAL MOLIN
M. Pierre PRIBETICH	M. Patrick MOREAU	Mme Louise BORSATO
M. Jean ESMONIN	Mme Stéphanie MODDE	M. Louis LEGRAND
M. Patrick CHAPUIS	Mme Christine MARTIN	M. Patrick ORSOLA
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Danielle JUBAN	Mme Florence LUCISANO
M. Rémi DETANG	Mme Lê Chinh AVENA	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
Mme Catherine HERVIEU	Mme Hélène ROY	Mme Céline TONOT
M. José ALMEIDA	M. Georges MAGLICA	M. Jean-Philippe MOREL
M. Jean-François DODET	M. Joël MEKHANTAR	M. Nicolas BOURNY
Mme Colette POPARD	Mme Sladana ZIVKOVIC	Mme Corinne PIOMBINO
M. Michel JULIEN	M. Jean-Yves PIAN	M. Jean-Louis DUMONT
M. Frédéric FAVERJON	Mme Océane CHARRET-GODARD	M. Patrick BAUDEMONT
M. Didier MARTIN	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Dominique SARTOR
M. Dominique GRIMPRET	Mme Catherine VANDRIESSE	Mme Anaïs BLANC
M. Michel ROTGER	M. François HELIE	M. Damien THIEULEUX
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Chantal OUTHIER	Mme Michèle LIEVREMONT
Mme Badiaâ MASLOUHI	M. Emmanuel BICHOT	M. Philippe BELLEVILLE
M. André GERVAIS	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	M. Gilbert MENUT
M. Benoît BORDAT	M. Hervé BRUYERE	Mme Noëlle CABBILLARD
Mme Anne DILLENSEGER	Mme Sandrine RICHARD	M. Cyril GAUCHER.
M. Charles ROZOY	M. Thierry FALCONNET	

Membres absents :

M. François DESEILLE	M. Abderrahim BAKA pouvoir à M. Gilbert MENUT
M. Laurent GRANDGUILLAUME	M. François REBSAMEN pouvoir à M. Alain MILLOT
Mme Chantal TROUWBORST	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à Mme Christine MARTIN
M. Alain HOUPERT	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM pouvoir à Mme Danielle JUBAN
M. Roland PONSAA	Mme Anne ERSCHENS pouvoir à Mme Catherine VANDRIESSE
	M. Édouard CAVIN pouvoir à Mme Frédérique DESAUBLIAUX
	M. François NOWOTNY pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Nicolas BOURNY
	M. Jean DUBUET pouvoir à M. Patrick ORSOLA
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
	M. Jacques CARRELET DE LOISY pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
	M. Jean-Michel VERPILLOT pouvoir à Mme Corinne PIOMBINO.

OBJET : DEPLACEMENT, MOBILITE ET ESPACE PUBLIC**Rapport annuel d'activité 2014 du délégataire des transports urbains de l'agglomération dijonnaise**

Le rapport d'activité 2014 établi par le délégataire KEOLIS DIJON est parvenu le 28 avril 2015 à la Communauté Urbaine du Grand Dijon, conformément à l'article 19 et à l'annexe 6 de la convention de délégation de service public signée le 22 décembre 2009.

Le rapport détaille les faits marquants de l'année 2014, les statistiques concernant le réseau (fréquentation, offre, actions marketing, services réservés aux personnes à mobilité réduite...) et celles concernant l'exploitation du service (activité sociale, prévention et sûreté sur le réseau, qualité, sécurité ferroviaire...), les comptes annuels, la mise à jour de l'inventaire des biens mis à disposition par le Grand Dijon, et des biens acquis par le délégataire.

Les faits marquants du réseau en 2014

En 2014, le réseau Divia bus et tram a atteint son régime « de croisière », un an après la mise en service de la ligne T2.

Le réseau n'a été modifié que marginalement sur le plan des itinéraires des lignes en septembre.

Les effets bénéfiques de la mise en service de la LINO en février couplés aux analyses des douze premiers mois d'exploitation du réseau bus et tram ont permis de proposer des ajustements de fréquences et de temps de parcours, permettant d'en améliorer la régularité et la ponctualité.

En terme de fréquentation, le réseau a poursuivi sa progression à un rythme encore assez soutenu et même assez spectaculaire pour la ligne T2.

Au 1er septembre, un nouveau calendrier de fonctionnement du réseau appelé « calendrier voyageur » a été mis en place, proposant des fréquences différenciées en fonction du type de jour (ponts, événements dans l'agglomération, vacances scolaires...) afin de répondre au mieux à la demande de déplacement. Ce dispositif vient compléter la saisonnalité de l'offre engagée en 2013.

Les chiffres clés et ratio du réseau Divia

Chiffres clés du réseau	2013	2014	Ecart N-1
Kilomètres totaux (en milliers de Km)	11 303	11 561	2,30%
Voyages réalisés (en milliers de voyages)	41 236	45 236	9,70%
Les recettes voyageurs (en milliers € H.T)	15 710	16 579	5,55%

Le V/K (Voyages par Kilomètre) du réseau Divia est à **4,76** (avec plus de 11 voyages/km sur le tramway).

La vitesse commerciale moyenne du réseau Divia est de **17.39 km/h**.

Activité sociale et managériale.

734 personnes (515 conducteurs, soit 14 de moins que l'an passé) travaillent pour l'entreprise Keolis Dijon au 31 décembre 2014.

Le personnel est composé à 73 % d'hommes et à 27 % de femmes.

Parmi les 734 salariés, 17 sont mis à disposition par le siège du Groupe Keolis.

En cumul entre 2010 et 2014, sur les 248 embauches, 37 personnes sont issues d'une Zone Urbaine Sensible soit 15,4 % des embauches (l'engagement contractuel est de 15 %).

Keolis Dijon a consacré 1,128 M d'euros en 2014 à la formation professionnelle, soit :

- 4,3 % de la masse salariale (l'entreprise est soumise à une obligation légale de 1,9 %)
- 25 400 heures de formation soit l'équivalent de 16 agents en ETP.

Après des années 2012 et 2013 très fortes en matière de formation avec principalement les formations liées à la conduite et la régulation du tramway, le niveau du plan de formation pour l'année 2014 est logiquement en baisse.

Le climat social s'est très nettement apaisé en 2014. Une seule journée de grève a été enregistrée. Celle-ci a eu lieu le 8 septembre avec une participation faible des salariés, le service étant assuré à hauteur de 92 %.

Le parc à fin 2014.

Type de matériel	Nbre de véhicule	Part en %
Rames de tramway	33	14.20%
Autobus articulés GO	22	35.75%
Autobus articulés Hyb	61	
Autobus standards GO	47	37.95%
Autobus standards Hyb	41	
Autobus moy. capacité	9	3.90%
Minibus TPRM	5	8.20%
Minibus GRUAU	7	
Autres Minibus	7	
TOTAL	232	100%

Sécurité Ferroviaire :

Le suivi de la sécurité ferroviaire est mesuré au travers de ratios comparés avec les ratios nationaux (données 2011 fournis par le STRMTG) : le niveau de la sécurité DIVIA est supérieur à la moyenne nationale.

Type de matériel	Moyenne nationale	Moyenne nationale des lignes STPG*	DIVIA
Nombre de collisions/10 000 kms	0.215	0,193	0,156
Nombre d'évènements/10 000 kms	0.333	0,304	0,223
Victime tiers /million de kms	4,64	-	4,74
Victime voyageurs/10 millions de voyages	8,74	-	7,52

*Lignes STPG, ce sont les lignes mises en service après la mise en application du décret relatif à la sécurité des transports guidés en 2003

L'intégralité du rapport se trouve en annexe.

L'intégralité de ce rapport a été présentée à la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **de prendre** acte de la présentation de ce rapport.